### La voix du patrimoine de Sienne

#### DANS CE NUMÉRO :

Sauvera-t-on le relief de Jean	1, 4
Lambert-Rucki sur le pignon	
des maisons d'état à Percy-en	
-Normandie ?	

2, 5

3

#### Eco-veille de la randonnée à Saint-Denis-le-Gast

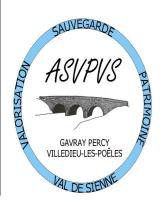
#### Notre-Dame de la Porte à La Lande-d'Airou

## Animation « printemps des 6 cimetières dans le Val de Sienne »

Nouvelle politique d'aide en 7-8 faveur des enclos, églises et cimetières

#### Sommaire :

Toute l'actualité de l'activité de l'association au cours de cette période où l'on découvre les reliefs de Jean Lambert-Rucki à Percy-en-Normandie ; des images dédiées à la statue de Notre-Dame de la Porte à La Lande-d'Airou ; une narration de la boucle de randonnée autour de Saint-Denis-le-Gast; la nouvelle politique du Conseil départemental de la Manche en faveur des églises et des cimetières et les enjeux du zéro-phyto, de l'accessibilité et des équipements des cimetières; des exemples de travaux réalisés.



## Sauvera t-on le relief de Jean Lambert-Rucki ?

S'il est un symbole qui n'a retenu l'attention des Percyais, c'est bien ce relief. Deux corps de maisons d'Etat furent construits à Percy : la longère de la rue Gustave Blouet (route de Montabot), destinée à servir de maisons d'habitations et celle de la

l'entreprise du midi dont l'adjudication s'élève à 16.900.000 francs. Monsieur le maire, à la veille des élections, fait le point sur la situation de la commune de Percy le 5 octobre 1947, dans lequel il précise que les quatorze maisons d'Etat sont en



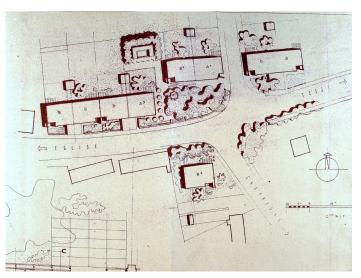
rue Louis Carpon, sous le champ de foire, à vocation de commerce et de logements desdits commerçants. Sur proposition de monsieur le maire et à l'unanimité des membres du conseil municipal présent, décident le 3 novembre 1946, qu'il soit construit dans les plus brefs délais des maisons d'Etat (habitations particulières et maisons de commerce) sur le terrain sis en face de la poste et la perception ainsi que route de Montabot, côté gauche appartenant à monsieur Louis Carpon de Hambye, d'une part, et d'autre part sur le terrain appartenant à monsieur Adrien Robine de Percy sis à l'angle de la route de Montabot et du Chefresne et que la future rue rejoindrait la route de grande communication Saint-Lô-Villedieu et la rue du presbytère portera le nom de monsieur Louis Carpon pour marquer la reconnaissance de la commune. La sous-commission départementale « entreprises et marchés » valide dans sa réunion du 14 février 1947 l'appel d'offre de Percy consenti à

chantier et qu'elles permettront d'améliorer le sort des sinistrés.

Le maire informe son conseil le 9 juin

1948 que la responsabilité des sculptures sur les maisons incombe bien aux services de la reconstruction, étant donné que les travaux étaient prévus sur le cahier des charges lors de l'adjudication de construction. C'est la preuve que ces sculptures ne faisaient pas l'unanimité parmi la population locale. Le conseil charge monsieur le maire le 19 janvier 1949 d'adresser une lettre recommandée à monsieur Longuet architecte des maisons d'Etat, lui demandant de faire enlever, avant quinze jours, le motif se trouvant sur la maison d'Etat bordant la route de Villedieu. Il précise en deuxième point qu'il décide de faire faire ce travail luimême, si rien n'est effectué dans les délais voulus. Monsieur Longuet y répond et le contenu de cette lettre est présenté au conseil municipal du 16 février 1949. Il renouvelle la promesse de faire modifier ou même de changer complètement de motif. bénévolement, fin mars-début avril.

En effet l'un des reliefs, celui prévu au pignon oriental, faisait polémique car il représentait une Svastika. Les habitants qui sortaient de l'occupation ne comprenaient pas que l'on puisse utiliser l'un des symboles qui les avait fait souffrir pendant quatre années. Ces maisons en longères en béton possèdent des façades timbrées de hauts reliefs.



Page 2

# Eco-veille de la randonnée à Saint-Denis-le-Gast le 24 février 2019

Jour: dimanche 24 février 2019

Départ à 9 heures.

Nombre de participants: 10

Météorologie: bon, temps sec et doux

Longueur de la boucle: 11, 3 km

Temps estimé : 2 h 30 mn

Point le plus bas : 77 m; point le plus

haut : 161 m

Déchets récoltés: 6,2 kg

Nous quittons le bourg de Saint-Denis-le-Gast pour traversons la départementale 13(rue des Mouettes) hauts cyprès se dressent sur notre gauche. Plus l'on descend plus le chemin s'humidifie. Arrivés au bas du vallon, nous tournons à droite et longeons un cheminement à flanc de coteau de prairie. Le chemin reprend ensuite sa forme talutée, plantée de chemin creux. Nous remarquons des travaux de débroussaillage au lieudit des Grimpeaux. L'immeuble était abandonné. L'assiette du chemin s'élargit ensuite et est encaissée puis elle est goudronnée dans la dernière partie du tronçon à la hauteur de la dernière habitation du Champ-de-la-Cour. Nous traversons la départementale 13 avec prudence et entrons dans la voie sans issue qui mène au château, au moulin et à l'Hermitage. Le site du château est un hameau de

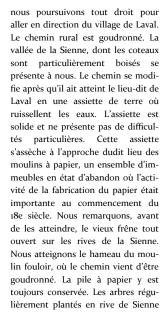


sur le passage piéton suivons la D 13 sur quelques mètres et entrons à gauche dans la rue de la Bergerie (D 236) que nous suivons jusqu'au prochain hameau après la sortie du bourg. Nous bifurquons à droite au Mesnil-Châtel et nous entrons dans une grande cour gravillonnée en prenant soin de rester le long des clôtures de l'immeuble  $n^{\circ}$  2 et nous entrons directement dans un cheminement à peine tracé correspondant au chemin de terre que nous devons emprunter. Ce chemin est dans un premier temps simplement délimité par un fil de clôture entre les herbages. Puis nous entrons dans un chemin creux. L'assiette du chemin, à la hauteur du bâtiment rural retenu par un étais, est mouillée. Le chemin s'enfonce et descend vers le fond de vallée. Des petits travaux ont été faits sur les flancs. L'assiette s'est remplie des matériaux enlevés. Quelques

plusieurs maisons habitées. Notre voie nous amène à l'étang dudit château sur notre gauche tandis qu'à droite subsiste une prairie très en creux avec son filet d'eau qui pourrait avoir été mise en eau autrefois. Du château féodal il ne subsiste plus que quelques vestiges relativement modernes notamment les écuries Une puissante maison bourgeoise 19e siècle a été bâtie sur le site. Nous poursuivons notre route, atteignons un embranchement qui entraîne au moulin dudit Saint-Denis, que nous laissons, afin de poursuivre notre cheminement. Nous entendons distinctement le bruit de la chute d'eau en contrebas produit par l'effet du barrage qui permet au moulin de recevoir les eaux indispensables à son fonctionnement. Plusieurs immeubles se succèdent en rive du canal de fuite sur lequel se trouvait aussi le moulin de Saint-Denis numéro deux. Nous entrons dans un sous-



bois. Quelques traces d'anciennes carrières sont perceptibles sur notre droite. La Sienne serpente en contrebas et nous apercevons le hameau de Livée sur la commune de La Baleine de l'autre côté de la rive du fleuve. Nous quittons le sous-bois et empruntons la première voie sur notre droite. C'est un chemin qui vient l'objet d'un dérochement superficiel. Nous grimpons, puis nous suivons cette voie qui tournée à gauche et reprend l'aspect d'un chemin taluté sur un côté. Arrivés à la hauteur d'un croisement avec un autre chemin, nous poursuivons tout droit. Notre voie est désormais goudronnée car nous atteignons un hameau habité. Nous suivons cette voie, admirons le paysage notamment les perspectives sur la Baleine, le village en fond de vallée sur la rive opposée. Notre chemin aboutit à une route plus importante. Nous bifurquons à gauche pour la suivre en descendant vers le bourg de La Baleine. Les niches pour mieux découvrir l'église et le moulin de La Baleine se font très rares et nous sommes en hiver où il n'y a pas de feuilles. La Sienne s'engouffre sous les deux arches du pont. Nous ne l'empruntons pas puisque





grandissent. Nous poursuivons notre parcours jusqu'avant l'Angle, site d'anciens moulins, où nous prenons avant d'atteindre les habitations, l'étroit chemin, tout en affleurements

> de roche, sur notre droite. Nous commencons ainsi l'ascension en sousbois jusqu'à ce que nous atteignons un croisement de voies où nous allons prendre à droite. C'est une partie du chemin d'interprétation avec ses pupitres abandonnés, démontés, démolis. Nous revenons en quelque sorte sur nos pas et



La voix du patrimoine de Sienne

## Notre-Dame de la Porte de La Lande-d'Airou en trois images

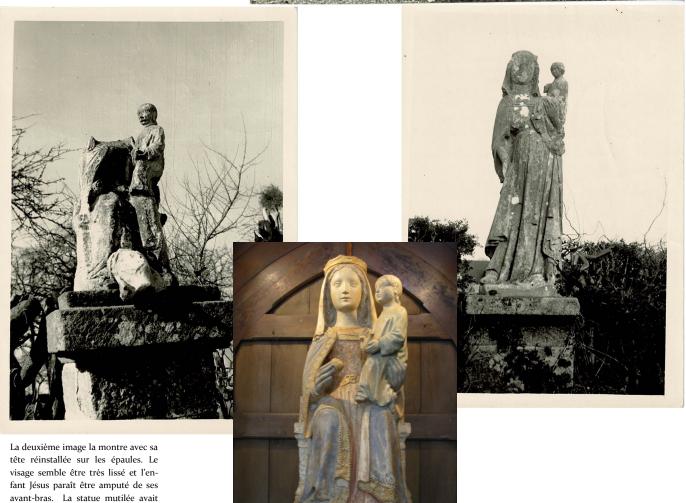
C'est au cours d'une opération de tri d'images que celles-ci ont été découvertes. Deux images datées de février 1967, sous la forme de tirages papier photographique, noir et blanc, de la statue de la Vierge à l'enfant qui se trouvait dans le jardin du presbytère de la Lande-d'Airou permettent de préciser la destinée de cette très belle représentation de Notre-Dame. La légende au dos des deux images précise qu'elle fut restaurée par l'abbé Ducloué. Elle fut ensuite rentrée dans l'église Saint-Martin dudit et prit le nom de Notre-Dame de la Porte, peut-être pour rappeler qu'elle se trouve au bas de la nef, dans l'arcature de l'une des anciennes portes de la nef, au midi et tout près du portail ouest. La première de ces images montre la Vierge décapitée, sa tête disposée à ses pieds sans doute pour les besoins de la photographie.

été retirée de l'église dudit lieu. Cet abbé Ducloué fut le curé dudit lieu.

L'identité de l'artiste restaurateur n'est pas dévoilée à moins que ce fut le curé luimême qui la fit? C'est pour l'instant une question restée sans réponse.

Les images, à elles-seuls, en disent long sur l'origine du sauvetage de cette belle œuvre d'art.





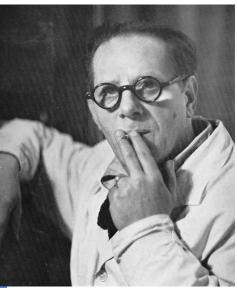
Page 4

Ces reliefs de la reconstruction ont été créés en 1949 par le sculpteur Lambert- Rucki (Jean) 1888 -1967 (auteur du Christ de Lessay) sur les maisons d'Etat (MRU). Les sujets représentés sont : trois soldats américains et le drapeau étoilé (rue Louis Carpon: clinique des sur flanc vétérinaires ouest (aujourd'hui disparu) (Presse de la Manche du 2 XII 1953); le vol de trois cigognes (au n°29 de la rue Gustave Blouet) ; le berger ou pastoureau (au n° 27 de la rue Gustave Blouet); les chiens et la niche (au n° 25 de la rue Gustave Blouet); le nid d'oiseau et le chien au bas de l'arbre (au n° 31 de la rue Gustave Blouet); un soldat allemand vaincu et la Svastika (croix gammée) au pignon est du n° 31 de la rue Gustave Blouet (monsieur André). Il fit l'objet d'une suppression vers 1949 (décision du



la démolition de l'immeuble.

rencontré messieurs Plessis, les deux frères, Guillaume David et leur père à Percy le 28 septembre 2018 à 9 heures. Nous avons échangé. Je leur ait dit combien ce relief était un symbole. Percyais Les avaient été libérés par les Américains. J'imagine que dans la tête de l'artiste, il était légitime de le montrer. Parmi



les nombreuses questions, il y a celleci: pourquoi a-t-on négligé ces œuvres artistiques ?

Le relief a été pendant ces longues années exposé au plein vent et à la pluie.

Que peut-il rester sous la ligne de toit ? C'est un mystère pour le moment.

Le PLU de Percy a pris en considération l'existence des reliefs à séquences bucoliques, bien visibles, mais pas celui du pignon de la voie de la Liberté.

De toutes les images, celle de la rue Louis Carpon est la plus engagée.

J'ai attiré l'attention des adhérents à l'association lors de l'assemblée générale du 12 janvier 2019.







La voix du patrimoine de Sienne Page 5



nous découvrons, tel un belvédère, la vallée de la Sienne. L'assiette du chemin carrossable dans un premier temps, se transforme en un chemin de terre à l'assiette humide et souple dès la fourchette qui nous oblige à prendre le tracé sur notre main cop d'église sur une croix de fer à lances fleuronnées et un linteau de porte « 1836/Pierre Gustave Pignet » puis dans un virage tournant à gauche, nous prenons le chemin de terre qui est en face jusqu'au lieu-dit de La Boudière. Nous empruntons



enherbé sur la droite. Nous atteignons le terrain de sport, non loin de l'Hôtel-Potin que nous longeons en maintenant tout droit. Nous passons sur le côté du dépôt communal et atteignons l'ancienne route de Granville au lieu-dit des Fosses, appelée bourg de Saint-Denis-le-Gast où nous regagnons nos véhicules.



droite. Derrière nous, le bourg de Gavray se laisse découvrir et dans l'axe du clocher de l'église de Gavray se remarque le toit à bâtière du clocher de l'église de Ver. Nous entrons en sous-bois, en sortons, y entrons à nouveau. L'assiette y est plus tourmentée. Les eaux ruissellent en surface. L'assiette est solide là où elles circulent. Nous suivons notre itinéraire tout droit jusqu'à ce que nous rencontrions l'intersection avec un autre chemin de terre. Nous tournons à gauche et commençons une nouvelle ascension. Ce chemin, taluté, planté, en grande partie en sous-bois, a une assiette d'affleurements de roche. Nous atteignons un croisement de chemins et poursuivons tout droit en direction des Hamonnières-de-Haut puis de Bas. Le chemin s'élargit, les usages agricoles l'ont rendu carrossable. Nous atteignons le hameau du Buron, y remarquons parmi les maisons anciennes, celle qui porte un très joli

sur quelques mètres la D 28, puis aussitôt après la première entrée de

chemin sur la gauche. Nous suivons ce chemin tout droit. De récents travaux en ont modifié la structure et un accès a été ouverte entre deux parcelles. Les différences de niveaux d'assiette accroissent les reted'eau nues dans l'assiette et nous arrivons au village de la Croix dans le virage formé par la D 38. Des niches de bocage permettent de découvrir le Mont-Robin à Percy ainsi que le clocher de l'église d'Hambye. Nous restons sur notre droite et prenons le premier passage



rue Chincante. Nous tournons à gauche, grimpons en direction du



Page 6

### Suite de l'évocation du chanoine Joseph Potrel

Madame Nicole Rigauleau, membre de la famille Lemonnier, a transmis à Colette Mondin, la copie de cet article, extrait du bulletin paroissial de Villedieu, encore appelé « bulletin de guerre » raconte les circonstances dans lesquelles le docteur Paul Frémond, médecin aide-major rencontra l'abbé Potrel. L'article titre « le témoignage du soldat au soldat » Nous avons, écrit ce dernier, rarement l'occasion d'apporter sur un soldat de Villedieu le témoignage d'un autre compatriote. Il nous est donné de le faire aujourd'hui dans des circonstances bien douloureuses. Nous avons reçu à deux jours d'intervalle les deux lettres suivantes adressées au gérant: aux armées, 22 décembre. le te remercie mon cher Pierre, des étrennes que le bulletin m'a adressées: elles ont fait la joie de mes poilus qui ont trouvé que Villedieu était un délicieux pays. Sais-tu que j'ai rencontré Potrel, qui est aumônier du 246 ? Nous sommes devenus des inséparables pendant les quelques jours que j'ai remplacé son médecin de régiment. Je l'ai conduit partout avec moi: il est devenu un habitué de ma popote. Nous parlons du pays, qui est toujours la petite patrie que l'on regrette, nous commentons ensemble le bulletin, nous parlons des amis communs... 24 décembre : mon cher Pierre, je suis navré, il y a quelques jours je t'écrivais mon bonheur d'avoir pu rencontrer ici un compatriote, que la fraternité des armes avait vite rendu mon ami, mon inséparable. Or aujourd'hui je suis désolé de t'annoncer sa douloureuse épreuve. Potrel a été hier, alors qu'il allait quitter sa cagna pour dire sa messe, très grièvement blessé. Un obus de 105, boche, éclatant tout près, a tué un aspirant de vingt ans qui était à ses côtés, et lui a atrocement fracassé la jambe et la cuisse. Je ai pas pu, le devoir du soldat ne comporte pas les exigences de l'amitié et ne permet pas de faire ce qu'on veut, aller le voir encore à l'ambulance, sise à dix kilomètres, où on l'a transporté. Mais dès que je vais pouvoir m'échapper, j'y vais courrir. Ce sera demain sans doute. Mais j'ai pris ce matin et ce soir de ses nouvelles par téléphone. Le vaillant « petit curé » comme on l'appelle ici, a été amputé à dix centimètres du col; du fémur; l'opération s'est passée sans incident car il n'a pas, grâce à la présence d'esprit de ses poilus, perdu beaucoup de sang. Ce soir il été aussi bien que possible. On lui a remis, ce midi, sur son lit de souffrances, la

médaille militaire. Jamais récompense n'aura été mieux méritée. Et en t'écrivant cette phrase, je ne fais pas allusion à sa blessure, je résume l'opinion sur notre ami. Les prêtres de Villedieu peuvent être fiers de lui: c'est un brave, un de ces poilus magnifiques qui seront l'honneur de la Grande guerre. Admirable en sa simplicité, en son affectueuse camaraderie, c'était le prêtre-soldat qui est partout adoré de ceux qui vivent avec lui, car il en partage toutes les misères et les tristesses, ne les rebutant jamais, sachant plaisanter avec eux, fumant, trinquant avec eux,... Un facteur d'héroïsme, l'aumônier du poilu qui souffre et meurt comme lui. La mort, pour nous soldats, ce n'est pas étonnant. Aujourd'hui à toi, demain à moi. On est là pour cela § Mais un prêtre qui comme Potrel est un poilu parfait, fait de ce sacrifice quelque chose de vraiment chrétien. Docteur Paul Frémond, Aide-major.

Un autre long article a été publié dans la revue des anciens élèves du collège Saint-Joseph par le Révérend Père Leherpeur. Il y est dit entre autres que c'était « un sourdin pur sang ». Joseph Potrel était entré à l'institut Saint-Joseph de Villedieu en octobre 1885. Il y resta dix ans, jusqu'à la fin de sa 3e en juillet 1895. Il entra ensuite à l'abbaye Blanche de Mortain entre 1895 et 1898 pour y faire ses études classiques qui furent couronnées par l'obtention du Baccalauréat. Le centenaire de la proclamation de la République, un dimanche de septembre 1892, alors que le père Potrel avait emmené toute la famille à la célébration des vêpres, alors que les camarades de Joseph Potrel s'en étaient tout naturellement dispensés. lui valut de recevoir une sanction pour avoir, au passage de la musique municipale au chevet de l'église de Villedieu, esquissé, quelque sourire amusé. Joseph Potrel fut admis au Grand séminaire de Coutances le 1er octobre 1898 jusqu'à recevoir quatre années et demies plus tard, le sacerdoce, le 2 février 1903. A ses funérailles célébrées par une cinquantaine de prêtres sous la présidence de Mgr Leridez, et c'est conduit par notre drapeau voilé de crêpe que le regretté vice-président de l'amicale des anciens élèves de l'institut Saint-Joseph de Villedieu, gagna le cimetière où il repose en paix non loin de ses bienaimés parents (bulletin des anciens de l'institut, 1950).

## Le printemps des cimetières en val de Sienne



L'association en partenariat avec la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire proposera deux rendez-vous : le 1er, le samedi 18 mai 2019, à 14 h 30, au cimetière de Saultchevreuil-du-Tronchet suivi de la visite de celui de Saint-Pierre-du-Tronchet; et le dimanche 19 mai 2019, à 14 h 30 : visite du cimetière de Percy suivie de celle du Mesnil-Hue . La manifestation est gratuite, ouverte à tous. Elle se fait en partenariat avec l'association Aurhalpin établie dans la région Auvergne, Rhône-Alpes .

La voix du patrimoine de Sienne Page 7

# Une nouvelle politique sur la restauration des ensembles: église, cimetière: architecture, patrimoine, paysage, environnement



Saint-Pierre du Guislain

Ils étaient qualifiés d'enclos paroissiaux, ces ensembles comprenant : église, cimetière, presbytère. Ils sont autant de témoins de cet héritage qu'il faut préserver.

Se lancer dans une campagne de restauration des églises et des cimetières n'est pas une mince affaire. Nous en connaissons et évaluons les conséquences. En effet de nombreux travaux ont été exécutés sur ces édifices remarquables, parce qu'ils sont le plus souvent, des immeubles témoins des temps anciens, et quand je dis cela, ce n'est pas pour évoquer les années de notre jeunesse, mais bien de parler du Moyen-âge, pour la majorité d'entre-elles. La plupart des travaux dans le courant du 20e siècle ont été faits avec des mortiers qui révèlent être les pires ennemis du bâti ancien. Qui ne remarque pas, entre nous, ces nombreux travaux de joints bien en relief, parfois surlignés, en ciment de Portland; qui ne voit pas ces bandes interminables de chape de ciment recouvrant les pieds de murs, comme si on enfermait nos propres pieds dans un sac de plasdité. Il ne s'agit pas d'installer un espace de reproches contre ceux qui ont exécuté, en toute bonne foi, ces travaux. Plus grave, est encore aujourd'hui, la réalisation de certains travaux avec les mêmes erreurs de défaut d'appréciation. Sauf qu'aujourd'hui chacun peut savoir les dégâts que causent tous ces enduits, ces chapes.

Il n'y a pas que le ciment car il est aussi facile de remarquer que parfois se sont les charpentes elles-mêmes qui n'ont pas été réalisées par des artisans très rigoureux, plus enclins aux malfaçons qu'à la tradition de hâtir.

Aujourd'hui, nombre d'élus sont confrontés à des édifices qui se rongent et pourrissent par l'humidité ambiante.

Oue faire ?

Les départements avec les CAUE ont des outils de compétences qui sont mis au service des élus pour diagnostiquer les sources de désordres , établir une échelle des priorités à résoudre au fut et à mesure.

L'Etat, concernant les édifices proté-

Les maires ont aussi à leur disposition des architectes qualifiés d'architectes du patrimoine. Ils sont quasiment indispensables pour la bonne gestion des opérations. Les euros dépensés pour leur prestation sont largement récompensés par les connaissances de ces professionnels. Il ne sert à rien de programmer des travaux directement entre maire et entreprises si c'est pour retomber dans le même piège. Au début, ça ne ce voit pas, même au fur et à mesure que le bâti vieilli les effets pernicieux s'y font sentir.

J'ai eu le plaisir de mettre en application le nouveau projet de « fond d'investissement rural en faveur de la sauvegarde des ensembles : églises, cimetières, zéro-phyto sanitaire, paysages, patrimoine funéraire ».

Il est évident que l'analyse globale de l'ensemble immobilier, naturel, paysager, patrimonial est préférable à toute exécution au coup par coup dont il est trop impossible de prévoir les conséquences.

Il est important de solliciter les avis et les expertises des professionnels, chacun dans leur secteur : CAUE (conseil, architecture, urbanisme,

environnement), CAOA (conservation départementale des antiquités et objets d'art) , STAP (service territorial de l'architecture et du patrimoine). Cela permet à tout élu d'être en possession d'une vision panoramique des problèmes et des moyens de les résoudre.

J'intervient à ce titre pour ce qui concerne les cimetières, leur environnement, l'héritage funéraire.

Les cimetières translatés depuis très longtemps, bien qu'ils ne soient pas concernés par cette nouvelle politique du Conseil départemental de la Manche, présentent eux-aussi un réel intérêt car ils conjuguent

le plus souvent les mêmes aspects patrimoniaux sous l'aspect de l'organisation spatiale, les paysages, le patrimoine funéraire. Le zérophytosanitaire depuis l'application de



Notre-Dame de Beslon

tique. Et pour accroître les désordres, on a souvent remplacé les planchers de bois des bancs par de belles et grosses dalles de ciment, qui bien entendu, provoquent les mêmes problèmes en emprisonnant l'humigés au titre des Monuments historiques, a mis dans les départements et les régions des STAP (services territoriaux de l'architecture et du patrimoine). N° SIRET : 801 053 380 00011

Code APE: 9499 Z

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne



Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr



la loi Labbé, l'accessibilité, sont aussi

des notions à prendre en considéra-

Mise en danger d'ifs lors de travaux d'accessibilité (Isigny-le-Buat)



Végétalisation des pieds de murs (Le Hommet-d'Arthenay)



Verdissement du cimetière (Saint-Cyr-Bocage)



Végétalisation des espaces d'intertombes publics (Le Hommet-d'Arthenay)



FONDATION

PATRIMOINE











Ossuaire du cimetière du Centre hospitalier de Vire-Normandie

Accessibilité (Sainte-

Cécile)



montrent bien tous les enjeux de bons travaux.

